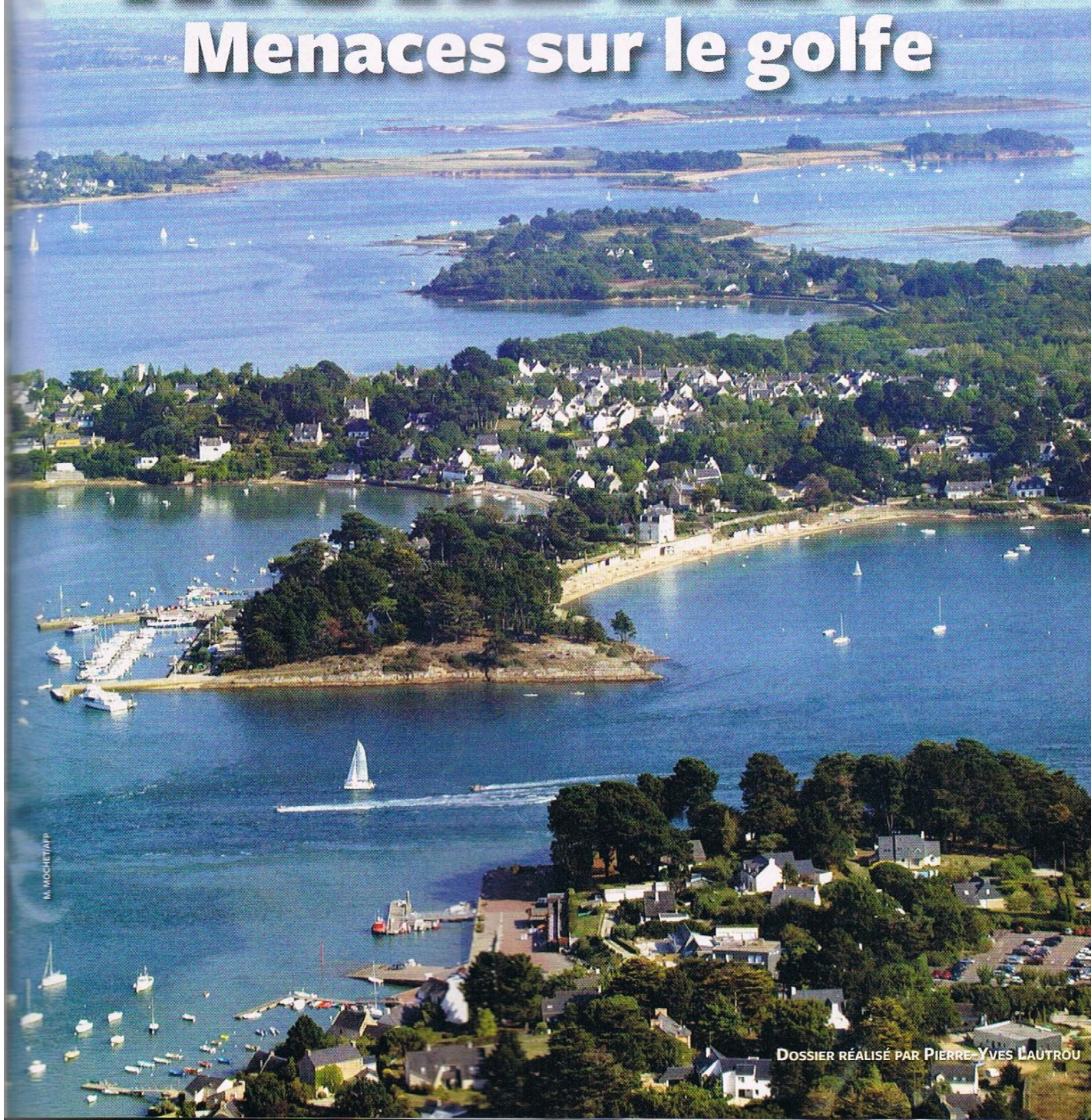


L'EXPRESS

MORBIHAN

Menaces sur le golfe



M. MOCHET/AP

DOSSIER RÉALISÉ PAR PIERRE-YVES LAUTROU

La bataille

L'attractivité de Vannes et de sa région ne se dément pas. Un succès qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement de la « petite mer ».

PIERRE-YVES LAUTROU

Imaginez la ruée vers l'Ouest qui ne s'arrêterait jamais. Une success-story au long cours, franchissant les générations. Une courbe de croissance démographique à faire rêver les décideurs... Voilà ce qui arrive au pays de Vannes, le rassemblement des soixante communes situées autour de la préfecture du Morbihan. Laissons parler

les chiffres : 67 200 habitants gagnés en quarante ans, selon l'Insee. Et 61 800 supplémentaires d'ici à 2030. Bref, la croissance annuelle la plus élevée de toute la Bretagne, devant la capitale rennaise, pourtant hyperattractive...

Le responsable de cet inlassable engouement, on le connaît : le golfe du Morbihan et ses paysages de cartes postales, ses lumières, son ensoleillement, sa douceur de vivre... Un bijou, à la réputation mondiale, qui dynamise toute la zone. Mais à chaque succès sa rançon. Alors, forcément, les rives de ce coin de paradis n'y échappent pas. La pression intense que subit le golfe se traduit par des défis environnementaux multiples : urbanisme, qualité des eaux, fréquentation, biodiversité (voir pages IV à VI)... Pas encore de grand danger, mais des tensions fortes.

La prise de conscience est ancienne. Site inscrit depuis 1962, le golfe du Morbihan est l'objet de nombreuses attentions. Mais les débats houleux autour du projet de parc naturel régional (PNR), tout juste relancé (voir l'article page VII), montrent qu'ici deux concep-

tions de la protection de l'environnement s'opposent - comme en témoignent les nombreux recours en justice contre les projets d'urbanisation.

« C'est l'éternel affrontement entre préservation et développement », résume François Goulard, le président (UMP) du conseil général du Morbihan, qui ne fait pas mystère de sa position : « Il faut nous développer, sinon nous deviendrons un pays de retraités. »

L'ancien maire de Vannes, libéral assumé et « tombeur » du PNR, fait figure de bête noire pour les associations de défense de l'environnement, regroupées dans une fédération menée par le très pugnace Henri Girard (voir l'article page VIII). Pour l'homme fort du département, le diagnostic est vite fait : « En matière d'environnement, nous ne connaissons pas de sujet d'inquiétude majeur. Sous réserve de prendre quelques mesures, je suis plutôt optimiste. »

Le genre de sentence qui désespère ses opposants. « Un jour ou l'autre, Vannes va devoir s'intéresser au sujet », soupirent Sylvain Coquerel et Marion Le Berre, les deux urbanistes responsables de Vannes-Projet-

Citoyens (23 % des voix aux municipales de 2008). « En attendant, ironisent-ils, tout va bien, rien à faire, il suffit de faire reluire la vitrine ! »

Qui gagnera la bataille du golfe ? L'affrontement entre ces deux visions de l'aménagement du territoire - préservation contre développement - continue. Pour y voir plus clair, L'Express fait le point sur la réalité des menaces. ●

C'est
l'affrontement
entre deux
conceptions de
l'aménagement
du territoire :
préservation
contre
développement

aille du golfe

LES CHIFFRES CLEFS

20 000 hectares de superficie.
500 kilomètres de côte.
Environ 60 îles et îlots.
7 000 entreprises.
2 000 exploitations agricoles.
230 exploitations conchylicoles.
40 pêcheurs embarqués, 200 pêcheurs à pied professionnels.
700 000 passagers transportés chaque année par une vingtaine de vedettes.
12 écoles de voile, 11 clubs de kayak, 5 clubs de plongée.
180 kilomètres de sentier littoral balisé.
60 espèces de mammifères, 225 espèces d'oiseaux, 1 000 espèces floristiques.
84 % d'espaces naturels et agricoles, dont 12 % d'espaces protégés.
Plus de 3 000 hectares de zones humides.
(Source : SIAGM)

DE NOMBREUX POINTS CHAUDS

AURAY

POLLUTION

En raison de la mauvaise qualité de l'eau, l'ostréiculture est interdite dans le fond de la rivière d'Auray.

MOINS DE MAMMIFÈRES

Les mammifères marins ne fréquentent plus guère le golfe à cause de la forte activité de loisirs.

VASES PORTUAIRES

Pêcheurs et associations de défense de l'environnement.

PLU CONTESTÉ

À Baden, le plan local d'urbanisme est contesté par les défenseurs de l'environnement en raison d'un projet de construction de lotissement près d'une zone humide.

MAISONS À RASER

Après avoir épuisé toutes les voies de recours, les propriétaires de quatre maisons d'Arredon construites sur le domaine maritime doivent détruire leur bien d'ici à la fin de l'année.

VANNES

DÉRANGEMENT

Certaines espèces ne viennent plus nicher sur la réserve naturelle de Séné, trop souvent dérangées par les pratiques de loisirs.

AFFLUENCE

450 000 visiteurs foulent chaque année l'île aux Moines, qui compte 600 habitants.

EMBOUEILLAGES

Selon l'association Golfe clair, on peut compter jusqu'à 10 000 embarcations naviguant sur le golfe par un beau jour d'été.

MORBIHAN

Environnement Le revers de la

A terre comme en mer, les enjeux environnementaux qui touchent « la petite mer » sont nombreux. Le tour des dossiers en quatre thématiques.

Urbanisme sous tension

Habiter au bord de l'eau, qui n'en a pas rêvé ? « C'est bien le problème, souligne Lionel Picard, chargé de mission à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Nous voulons tous vivre au plus près du littoral. » Résultat : en quarante ans, la surface urbanisée a été multipliée par huit dans les communes autour du golfe. Les surfaces agricoles valent donc de l'or : à Arzon, par exemple, il reste 100 hectares aux agriculteurs sur les 900 que compte la commune. « Le mètre carré de terre agricole vaut moins d'un euro, explique Laurent Labeyrie, adjoint (sans étiquette) au maire chargé de l'environnement. Devenu constructible, il se négocie entre 300 et 500 euros. » On comprend que les propriétaires veulent vendre...

LOI LITTORAL

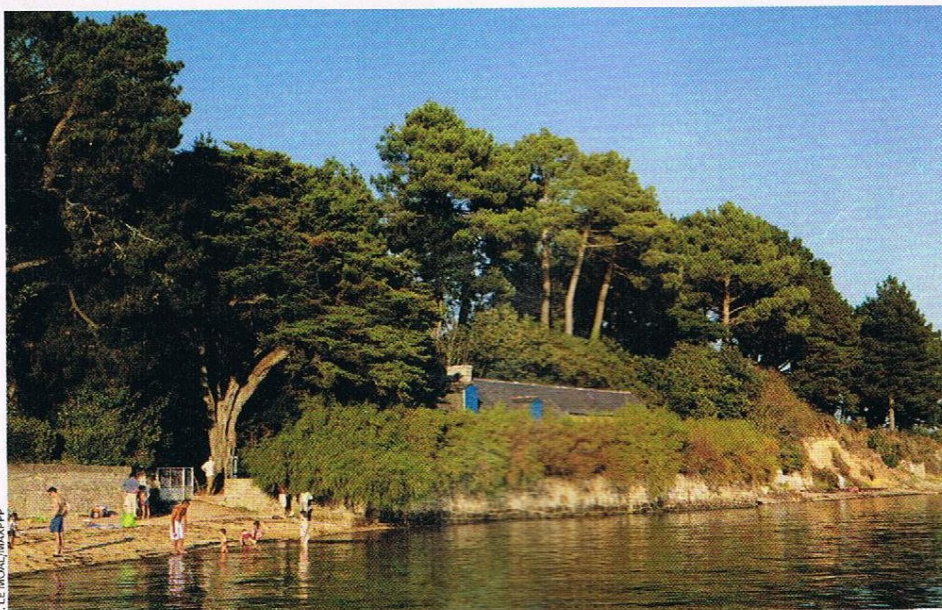
Quatre maisons, bâties sur le domaine public maritime, sont menacées de destruction. Ici, l'une elles, à Arradon.

Une inflation qui emporte de nombreuses conséquences. D'abord l'étalement urbain : bloquée sur son littoral, l'agglomération de Vannes se développe vers Rennes et continue à consommer de l'espace, de nombreux ménages ne pouvant se loger à proximité de la côte. Ensuite les déplacements, de plus en plus nombreux avec la croissance démographique et l'étalement urbain, justement. « C'est un enjeu vital pour nous, affirme David Robo, le maire (UMP) de Vannes. Nous investissons 170 millions d'euros dans le plan de déplacement urbain sur les dix prochaines années. » Les opposants font remarquer que 70 des 170 millions prévus seront consacrés au tunnel de Kérino, « le bouclage du périphérique vannetais », peste Sylvain Coquerel de Vannes-Projet-Citoyens. Pour les élus, l'équation est complexe : de moins en moins de terrains, de plus en plus de candidats à l'installation. La seule solution est la densification, « en construisant plus de logements collectifs que de maisons

individuelles, sur des terrains de moins grande taille », résume David Robo. « Je vois mal pourquoi on se plaindrait de notre attractivité, tranche François Goulard, président du conseil général du Morbihan. Nous avons des marges en matière de densification, nous ne sommes pas encore en région parisienne ! » Les édiles n'ont, de toute façon, guère le choix. Exemple : 78 % du territoire de Séné est inconstructible ! « La loi littoral est appliquée de plus en plus strictement », affirme Laurent Labeyrie. A Arradon, la justice demande à quatre propriétaires de raser leurs maisons bâties sur le domaine public maritime – « et il en existe des centaines comme celles-là sur le littoral », lâche Henri Girard, président de la Fédération d'associations de protection de l'environnement du golfe du Morbihan. Des associations qui veillent au grain et n'hésitent pas à attaquer les plans locaux d'urbanisme, nombreux à être retoqués par la justice dans la région. Bref, un vrai casse-tête pour les décideurs...

Biodiversité à protéger

On l'oublierait parfois un peu vite : le golfe du Morbihan est aussi une réserve naturelle d'une richesse rare. Les rois des lieux : les oiseaux, qui apprécient les vasières et en particulier le deuxième plus grand herbier de France, situé devant Sarzeau et l'île Tascon. « En décembre, on y compte 20 000 individus. » rappelle Lionel Picard, chargé de mission à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le golfe accueille ainsi 20 % de la population mondiale de bernaches cravants, une espèce protégée d'oiseau migrateur.



J. LE MOAL / MAXPPP

médaille



M. RUAUD/ANDIA POUR L'ESPRESSO

Au total, près de 100 000 volatiles font halte dans le golfe, faisant de l'endroit un site ornithologique majeur en Europe. De nombreuses réglementations protègent les lieux. Créée en 2008, la réserve de l'ONCFS couvre la plus grande partie du golfe, de Larmor-Baden à Sarzeau. La chasse y est strictement interdite. A l'extrême nord-est, la réserve naturelle nationale des marais de Séné, lancée en 1996, couvre 530 hectares, soit environ un quart de la superficie de la commune. L'est du plan d'eau est aussi classé Natura 2000, avec une Zone de protection spéciale pour les oiseaux. Enfin, l'ensemble du golfe est inscrit au titre de la convention de Ramsar comme zone humide d'importance internationale. « Le site est globalement respecté, assure Lionel Picard. Mais les gens ignorent les nom-

breuses règles en vigueur : feux interdits sur les plages, obligation de tenir les chiens en laisse à certains endroits, etc. » Du 1^{er} octobre au 31 janvier, le fameux herbier est ainsi totalement fermé à la chasse, à la navigation, à la pêche à pied et l'accès sur l'estran est restreint. La fréquentation : voilà la principale menace pour ce trésor ornithologique. Malgré les multiples arrêtés qui protègent les oiseaux, les pratiques de loisirs peuvent gêner les différentes espèces. Guillaume Gélinaud, responsable de la réserve de Séné, rappelle que « le nombre d'oiseaux qui hivernent ici s'est stabilisé à un niveau bas. Et nous ne sommes pas prêts de voir la courbe s'inverser ». Voilà près de trente ans, l'animateur télé Philippe de Dieuleveut s'est posé sur une île en hélicoptère : les sternes qui y nichaient ne sont jamais revenues.

TRÉSOR ORNITHOLOGIQUE
Malgré les multiples arrêtés qui protègent les oiseaux, les pratiques de loisirs peuvent gêner les différentes espèces.

Une trentaine de vedettes à passagers se disputent le marché des touristes. Elles transportent 700 000 personnes par an

Fréquentation maximale

C'est l'un des rares dossiers qui fasse à peu près l'unanimité : les eaux du golfe du Morbihan sont beaucoup trop fréquentées, même si le Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM), adopté en 2006, plafonne le nombre de mouillages à 7 000. « Par une belle journée d'été, on peut compter jusqu'à 10 000 bateaux sur l'eau », estime Philippe Robin, président de l'association Golfe clair. Dans son viseur, les bateaux à moteur, et, en particulier, la trentaine de vedettes à passagers qui se disputent le marché des touristes. « Elles transportent 700 000 personnes par an et elles sont hors la loi : boucler le tour du golfe en 2 h 30 en respectant les limitations de vitesse, c'est impossible. » Même François Goulard, ●●●

MORBIHAN



F. DESTOCH/PHOTOPORALE TÉLÉGRAMME

●●● peu enclin à un diagnostic négatif, le reconnaît : « Il y en a trop, de trop grande taille, c'est une vraie nuisance. » Et le président du conseil général de préciser : « Nous contrôlons les ports. Nous avons donc des outils avec les terrains d'accostage, par exemple... » Pour le reste, l'ancien ministre a une solution simple : « Il suffirait d'un arrêté du préfet maritime pour régler le problème de la circulation. » A la préfecture maritime de Brest, on répond que ce n'est « pas possible d'un point de vue juridique ». La surfréquentation des eaux du golfe entraîne de nombreuses conséquences. Les vagues soulevées par les bateaux érodent les côtes de cette mer intérieure, peu habitées au ressac. Les engins eux-mêmes représentent un danger pour les autres usagers (baigneurs, kayakistes, etc.). Enfin, il y a la pollution : 80 % des macro-déchets rassemblés lors des journées Golfe propre, organisées par l'association de Philippe Robin, proviennent des activités maritimes. « Ici, on trouve une épave d'annexe tous les deux kilomètres, s'étrangle cet aficionado du Guépard, le voilier emblématique du coin. On en ramasse 220 par an ! » Victime de leur succès, les eaux du golfe restent agitées...

Qualité des eaux sous surveillance

Comme dans toute la Bretagne, la qualité de l'eau est ici l'un des principaux enjeux. Pour l'instant, la situation reste globalement correcte : « Les indicateurs de l'état chimique et écologique de l'eau selon la directive-cadre européenne sur l'eau de 2000 sont jugés bons ou très bons », explique Hélène Oger-Jeanerret, chargé du dossier à Ifremer-Nantes. Même analyse chez nombre d'élus, comme Laurent Labeyrie, à Arzon : « Il y a peu d'agriculture ici, alors la qualité de l'eau est plutôt remarquable ». L'écho est identique du côté des représentants officiels de l'ostréiculture. « Nous restons vigilants, précise toutefois Alain Dréano, secrétaire général

REMOUS

Certains défenseurs de l'environnement suggèrent que la très populaire Semaine du golfe, qui attire des centaines de bateaux et des milliers de spectateurs, ait lieu tous les quatre ans plutôt que tous les deux ans.

DISSONANCES

Entre représentants officiels de la conchyliculture, marins pêcheurs et ostréiculteurs, les avis divergent sur la qualité des eaux.

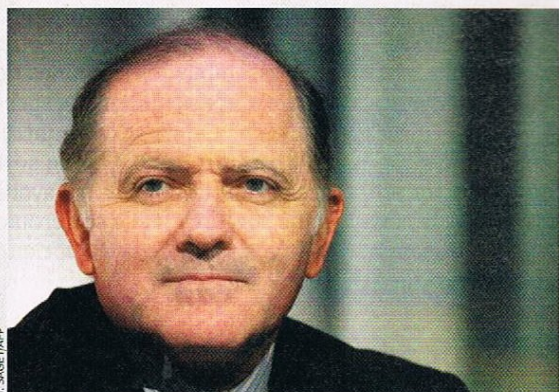


E. BERTHER/HEMIS/FR

du comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud. On ne peut pas transiger sur la qualité de l'eau. » Tous les professionnels de la mer ne sont pas de cet avis, loin de là. 200 marins-pêcheurs et ostréiculteurs ont manifesté, en juin, lors de la grande parade de la Semaine du golfe, pour protester contre la pollution de l'eau et notamment les rejets des vases des ports de la baie de Quiberon toute proche. « N'oublions pas que le fond du golfe et de la rivière d'Auray sont jugés impropres à l'ostréiculture par la préfecture », rappelle Henri Girard, le président de la FAPEGM. En cause, la qualité bactériologique de l'eau à la sortie des ports de Vannes et d'Auray. « Plus on va vers le fond du golfe, moins il y a de renouvellement de l'eau », rappelle Philippe Charreton, patron de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). La raison en est toujours la même : « Le ruissellement des eaux pluviales, polluées, est facilité par l'urbanisation massive de la région, explique François Roche, d'Eau et rivières de Bretagne. Et les conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales sont loin d'être en parfait état. » Reste que l'enjeu dépasse de loin les seules eaux du golfe du Morbihan, dont la qualité dépend des actions menées bien en amont. Les associations de défense de l'environnement attendent ainsi avec impatience la mise en place du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) – en cours d'instruction – dont le golfe n'est toujours pas pourvu. « Cela fait quinze ans que les écologistes le réclament, affirme Anne Camus, conseillère régionale Bretagne écologie et conseillère municipale de Vannes. C'est le dernier de Bretagne à être lancé ! » Les défenseurs de l'environnement s'en réjouissent : « On va enfin y voir plus clair. » ● P.-Y. L.

Le serpent de mer du PNR

Préparé pendant de longues années, le projet de parc naturel régional a pris l'eau au début de l'année, sous les coups de boutoir de François Goulard, qui ne veut plus en entendre parler. Mais ses partisans veulent le relancer.



Bientôt quinze ans que cela dure. Lancé en 1997, le projet de parc naturel régional (PNR), qui regroupe 38 communes autour du golfe du Morbihan, a échoué au début de l'année, lorsque François Goulard, alors maire de Vannes et président de la communauté d'agglomération, a refusé de faire voter le conseil communautaire sur le sujet. « Je ne me sentais pas le droit de laisser passer un projet aussi médiocre », explique-t-il dans son bureau de président du conseil général du Morbihan, où il s'est installé en mars. Ses adversaires dénoncent un « jeu de dupe » : « Il était contre le PNR, mais ce n'était pas tenable politiquement, décrypte Marion Le Berre, de Vannes-Projet-Citoyens. Alors il a tout fait pour le retarder tout en s'affirmant favorable au parc. »

Beaucoup pensaient alors le PNR mort et enterré, malgré sa popularité (75,7% d'opinions favorables, selon un sondage du *Mensuel du golfe du Morbihan* en octobre 2008). Mais ses partisans sont repartis à l'assaut, avec prudence et discrétion. « Le chemin est étroit, et tout le monde fait des efforts », affirme Luc Foucault, maire (MRC) de Séné et vice-président du Syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan (SIAGM), la structure chargée de créer le PNR. A commencer par la très active Asso-

BLOPAGE
Officiellement, François Goulard, ex-maire de Vannes et actuel président du conseil général, n'est pas décidé à rouvrir la discussion.

CLIMAT
Le 17 février dernier, au conseil d'agglomération, une centaine de manifestants ont protesté contre la non-inscription du projet de PNR à l'ordre du jour de la séance. Au final, l'opposition a quitté la salle.

ciation des amis du PNR, qui joue profil bas. Le conseil régional affiche la même volonté : « Nous devons trouver un compromis qui permette néanmoins de conserver la philosophie du parc », annonce Jean-Yves Le Drian, le président (PS) de la région Bretagne.

Responsables du SIAGM et du conseil régional sont donc prêts à amender le projet. D'abord en élargissant le périmètre du PNR à la partie maritime, ce que réclamaient plusieurs élus défavorables à la proposition initiale. Ensuite en ouvrant le SIAGM aux intercommunalités, à la région et au département. Enfin, dixit Luc Foucault, en « retravaillant sans tabou la question de l'urbanisme », principal point de divergence. En clair, les défenseurs du parc sont prêts à lâcher du lest...

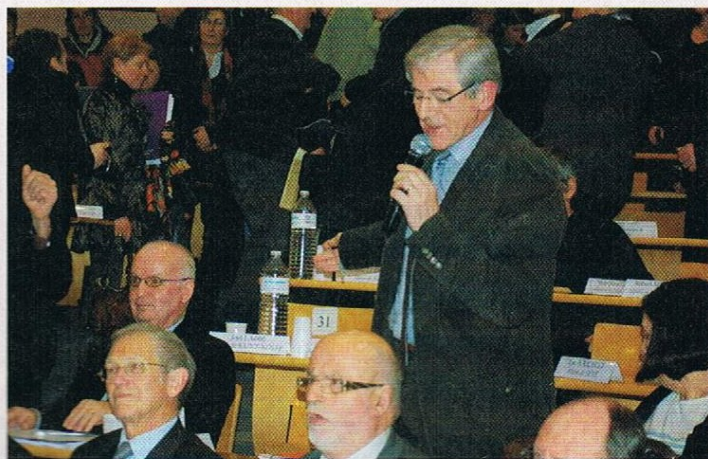
« Le parc n'est pas une priorité »

Chez les pro-PNR, on veut y croire car, souligne-t-on, le contexte a singulièrement changé : François Goulard a quitté mairie et agglomération pour le conseil général... lequel s'était prononcé en faveur du projet avant qu'il n'en devienne président. Et David Robo, son ami et successeur à la mairie de Vannes, s'affiche un peu plus ouvert : « Si l'on peut trouver un consensus, pour-

quoi pas ? Mais le PNR n'est pas une priorité. »

Officiellement, Goulard n'est pas décidé à rouvrir les discussions : « Je vois mal une relance. Le PNR est devenu obsolète, tous ses outils sont inclus dans la loi Grenelle II. » Dans la pratique, des contacts existent, explique-t-on du côté du conseil régional. Problème : la récente défaite de l'ancien ministre aux élections sénatoriales complique un peu les choses, d'autant qu'il a mordu la poussière face à son adversaire préféré : Joël Labbé, maire (EELV) de Saint-Nolff et patron du SIAGM, qui le bat pour la seconde fois après l'avoir privé, en 2008, de la présidence du syndicat. « Les urnes ont parlé ! Je resterai à la tête du SIAGM jusqu'à ce que le parc existe », annonce Joël Labbé.

Problème, encore : le successeur de François Goulard à la tête de l'intercommunalité, Gilles Auvray, homme de consensus, apprécié à gauche, vient de démissionner à la surprise de tous, et le nouveau patron de l'agglomération n'a pas encore été désigné. Thierry Burlot, le vice-président (PS) de la région chargé de l'environnement, qui gère le dossier PNR, souhaiterait relancer le processus d'ici à la fin de l'année. Il doit, pour l'instant, attendre que la situation vannetaise s'éclaircisse... ● P.-Y.L.



MORBIHAN

La vigie verte du golfe

La Fédération d'associations de protection de l'environnement du golfe du Morbihan (FAPEGM) porte le fer face aux élus. A sa tête, Henri Girard, un ancien chercheur âgé de 84 ans.

L'annulation de la course offshore Race Nautic Tour ? C'est elle. Le recours en justice contre le PLU de Baden ? Encore elle. La mobilisation contre les projets de rejet des vases portuaires ? Toujours elle. La Fédération d'associations de protection de l'environnement du golfe du Morbihan se bat sur tous les fronts. Et agace nombre d'élus, qui voient d'un mauvais œil ces empêcheurs de bétonner tranquille.

Issue d'un collectif créé en 1999, la fédération a vu le jour en 2007. Elle regroupe 27 associations fortes de plus d'un millier d'adhérents et rayonne sur les pays d'Auray et de Vannes. Parmi elles, des structures hyperlocales, mais aussi des poids lourds comme Eau et rivières de Bretagne ou Bretagne vivante-SEPNB. Signe de son influence croissante, la FAPEGM a été agréée par la préfecture.

Une parfaite maîtrise des dossiers

A sa tête, un vieux monsieur de 84 ans, Henri Girard. Bon pied, bon œil, cet ancien chercheur au CNRS, spécialiste mondial de la génétique du poulet, a bourlingué dans le monde entier avant de poser ses valises à Baden, une fois la retraite arrivée. Dans sa maison qui surplombe l'étang de Toulvern, le salon croule sous les piles de dossiers qui envahissent tous les meubles. Sans téléphone portable, Henri Girard

mène l'offensive avec méthode.

Pour expliquer ses combats, il déploie sur sa table, tel un stratège militaire, une carte IGN du golfe du Morbihan raccommodée au scotch. « Le problème numéro un ici, c'est la qualité de l'eau », assène celui qui fût président d'Eau et rivières, la puissante association connue, notamment, pour son engagement

Rien n'échappe à ce Saint-Just de l'environnement, même la très populaire Semaine du golfe, qui rassemble des centaines de bateaux et des milliers de spectateurs. « On n'est pas contre, on voudrait juste qu'elle soit exemplaire, lâche-t-il. Nous avons donc suggéré qu'elle se déroule tous les quatre ans plutôt que tous les deux ans. » Henri Girard

n'épargne pas sa propre commune : habitué du service urbanisme de la splendide mairie de Baden, il ferraille contre le lotissement Charcot, la zone artisanale Nautiparc ou la station d'épuration de Bourgerel.

Forcément, la haute silhouette du monsieur n'est guère appréciée des élus de la région. « Le dialogue avec les associations n'est pas facile », reconnaît Maurice Nicolazic, le maire (DVG) de



M. RIVAUD/INDIA POUR L'EXPRESS

IRRÉDUCTIBLES

Henri Girard (assis, au milieu) avec des membres de son association.

contre les algues vertes. « Mais personne ne s'en occupe à part nous : trop nouveau, trop compliqué ! » Et Henri Girard de dénoncer les stations d'assainissement – « la plupart sont à revoir, elles saturent l'été » – et les opérations de rejet des vases portuaires à proximité de l'entrée du golfe. Mais aussi les projets d'aménagement comme ceux du parc du Fogo à Arzon, où 87 % de la surface boisée doit être détruite, et du golf de Kerver, où Bouygues envisage de construire des logements à proximité d'une zone Natura 2000...

Baden, sans citer son remuant administré. « La différence entre nous et les associatifs, c'est que nous devons nous occuper de tout, pas seulement d'environnement », s'agace François Goulard. Certains font de ce grand-père toujours sur la brèche un ultra, au ton cassant. C'est surtout qu'Henri Girard maîtrise parfaitement ses dossiers, allant jusqu'à solliciter la Commission d'accès aux documents administratifs s'il le faut. Mauvaise nouvelle pour ses adversaires : Henri Girard et ses amis ne lâchent pas facilement l'affaire. ● P.-Y. L.